

AMAP Qui Ramène Sa Fraise !

Distribution le lundi soir (18:00 - 19:15) au 40 rue Jean Jaurès à Pont-Rousseau – Rezé

<https://app.cagette.net/group/5385>

amapqrsf@gmail.com

Processus d'adhésion à l'AMAP puis de souscription aux contrats

Vous souhaitez adhérer à notre AMAP – au plaisir de vous accueillir !

Sur [cagette](#), le bulletin d'adhésion¹ et les divers contrats sont **consultables par tout public***².

Les produits disponibles sont : Légumes / Pains & Brioches / Champignons / Œufs -Poulet / Poisson / Viande bovine / Miels & Pains d'épices / Agrumes. Le catalogue Pommes & Poires est complet.

Voici le processus ci-dessous pour adhérer à l'AMAP puis souscrire aux différents contrats

1 – Inscrivez-vous sur la liste d'attente depuis [cagette.net](#)

Consultez la Charte des AMAP en document joint sur [cagette.net](#). (Extraits annexés au bulletin d'adhésion)

L'inscription en « liste d'attente » sur [cagette.net](#) nécessite de vous inscrire avec toutes vos coordonnées (foyer, 1 ou 2 personnes)

Nous validons votre demande.

2 – Envoyez le bulletin d'adhésion et le paiement de la cotisation annuelle

Téléchargez, remplissez le bulletin et envoyez-le en version numérique*, **PDF** de préférence, et ainsi renommé : **NOM_adhesion_2022**.

*Le papier reste possible lors d'une permanence « adhésions » si vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique.

Réglez la cotisation annuelle 10 € (proposée) ou libre (plus comme moins) de préférence sur

helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/amap-qui-ramene-sa-fraise/adhesions/adhesion-2022-amap-qrsf>

3 – Communiquez les contrats souhaités aux référent.e.s produits

Une fois la cotisation réglée, téléchargez les contrats de votre choix présents sous [cagette.net](#)³.

Souscrivez aux contrats souhaités auprès des personnes référentes, selon les modalités spécifiques (modalités de paiement et remise des contrats variables selon les produits).

Le.la référent.e est indiqué.e sur [cagette.net](#) pour chaque produit et sur chaque contrat téléchargeable.

Envoyez chaque contrat rempli, en .pdf renommé **NOM_Produit_2022**, sur le mail indiqué sur le contrat à destination du ou de la référent.e.

Prévoyez le paiement par virement à la date demandée (cas des légumes, RIB du maraîcher) ou remettez le(s) chèque(s) à l'ordre indiqué à la personne référente du produit.

Pour aller plus loin dans la connaissance de notre AMAP, vous pouvez retrouver divers éléments sur notre Padlet (extraits charte AMAP, co-président.e.s, référent.e.s, permanences, bilans de l'année précédente, adhésion, ...) : <https://padlet.com/acchasles/13811zm8ud57kg1> (copier le lien dans la barre d'adresse ; et non dans google)

Vous pouvez venir au préalable nous voir à une **permanence un lundi entre 18:00 et 19:15** pour voir comment cela se passe et échanger.

À bientôt !

MàJ 29 novembre 2021 – V4

¹ Sur la page d'accueil, dans « Documents »

² Cas 1 - pour une première visite (nouveau membre à venir) : dans le listing des producteurs et produits, sous les images, cliquez sur le Contrat 2022

³ Cas 2 - Après intégration à la liste des membres de l'AMAP (c'est le cas pour un renouvellement des membres actuels), dans l'onglet « Producteurs », cliquer sur un produit, qui ouvre alors une page avec 2 onglets >> dans l'onglet « Présentation » en bas à gauche dans « Documents » cliquer sur le fichier « Contrat 2022 »